



BRETAGNE SUD HABITAT

056-275600047-20220705-23-DE

Réception par le Préfet : 05-07-2022

Publication le : 05-07-2022

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2022	
En exercice	23	Date de la convocation	10 06 2022
Quorum	16		
Présents	18	N° de la délibération	3. CA 22 06 2022
Représentés	4	Service	Direction générale
Votants	22		

OBJET	Accueil du nouvel administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan
Le 22 juin 2022 à 14h00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente.	

Participants (18) : Mme Marie-Hélène HERRY, Mme Marie-Jo LE BRETON, M. Nicolas JAGOUDET, M. Pierre GUEGAN, Mme Myrienne COCHE, M. David ROBO (ne vote plus à partir de la délibération N°10), Mme Christine LE STRAT, M. Olivier HOUSSAY, M. Marc BOUTRUCHE, Mme Elise DEMAY, M. Jean-Jacques TROMILIN, M. Jérôme PINSARD, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Dominique RIO, M. Hervé JEGO, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Cécile FRANCHET, M. Loïc HIRRIEN,

Excusés ayant donné pouvoir (4) : Mme Soizic PERRAULT (pouvoir à Mme Marie-Jo LE BRETON), Mme Stéphanie DOYEN (pouvoir à Mme Marie-Hélène HERRY), Mme Marie-Anne LE BOURLAY (pouvoir à Mme Huguette LE CAHEREC), M. David HADJEB (pouvoir à M. Hervé JEGO).

Excusé (1) : M. Bernard CAUDAL

- Aux termes de l'article R.421-5 du Code de la Construction et de l'Habitation sur la répartition des membres ayant voix délibérative dans les Conseils d'administration des OPH :

II. 2° Un membre est désigné par la ou les caisses d'allocations familiales du département du siège de l'office.

Le 22 janvier 2018, Monsieur Michel LE DIREACH est élu à la présidence du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan.

Le 1<sup>er</sup> février 2018, conformément à l'article mentionné précédemment, il est désigné pour représenter la CAF du Morbihan au sein du Conseil d'administration de Bretagne Sud Habitat.

- Aux termes de l'article L.421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation modifié par Décret n°2022-706 du 26 avril 2022 – art. 3 :

V. Si un membre vient à cesser ses fonctions au conseil d'administration avant l'expiration de la durée normale de son mandat ou s'il est déclaré démissionnaire en application, selon les cas, des dispositions de l'article [L. 421-13](#), de l'article [L. 423-12](#), du 6° de l'article R. 421-7 ou de l'article [R. 421-9](#), il est procédé immédiatement à son remplacement, pour la durée du mandat restant à courir.

Par courrier en date du 27 avril 2022 et suite au départ de M. LE DIREACH après renouvellement de son Conseil d'administration, la CAF du Morbihan nous informe de la désignation de son représentant au sein du Conseil d'administration de BSH : M. Dominique RIO en qualité d'administrateur.

Le règlement intérieur détaillant la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration de Bretagne Sud Habitat, établi conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'habitation (notamment en ses articles L421-8, R421-4, R421-5, R421-8) et adopté lors de la séance du 22 mai 2015, demeure inchangé.

Le tableau mis à jour de la liste des membres du Conseil d'Administration est joint au présent bordereau.

Le Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représentés :

- prend connaissance de la liste modifiée des membres du Conseil d'Administration,
- prend acte de sa nouvelle composition.



<b>Désignés par le conseil départemental, collectivité de rattachement</b>		
↳ <b>6 élus issus de l'Assemblée délibérante</b>		
Mme Marie-Hélène HERRY – Présidente de l'Office		
Mme Marie-José LE BRETON		
Mme Soizic PERRAULT – Vice-Présidente		
M. Pierre GUEGAN		
M. Nicolas JAGOUDET		
Mme Myrienne COCHE		
↳ <b>7 personnes qualifiées dans le domaine du logement et de l'habitat</b> dont 2 ont la qualité d'élus locaux (hors collectivité de rattachement)		
M. David ROBO		
Mme Christine LE STRAT		
Mme Stéphanie DOYEN		
M. Olivier HOUSSAY		
M. Marc BOUTRUCHE		
Mme Elise DEMAY		
M. Jean-Jacques TROMILIN		
<b>DESIGNE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES</b>		
M. Dominique RIO		
<b>DESIGNE PAR L'UDAF</b>		
M. Hervé JEGO		
<b>DESIGNEE PAR LES ASSOCIES DES COLLECTEURS PEEC – ACTION LOGEMENT</b>		
M. Jean-Noël TEXIER		
<b>DESIGNES PAR LES SYNDICATS DE SALARIES</b>		
M. David HADJEB - CGT		
Mme Cécile FRANCHET - CFDT		
Membre d'une association dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées		
M. Loïc HIRRIEN	Directeur général AGORA SERVICES	
<b>ELUS PAR LES LOCATAIRES</b>		
↳ <b>Les membres représentant les locataires élus</b>		
M. Jérôme PINSARD	Confédération Syndicale des Familles	CSF
Mme Huguette LE CAHEREC	Consommation Logement et Cadre de vie	CLCV
Mme Marie-Anne LE BOURLAY	Association Force Ouvrière Consommateurs	AFOC
M. Bernard CAUDAL	Confédération Nationale du Logement	CNL
<b>Membres avec voix consultative</b>		
M. le Préfet du Morbihan		
M. le Secrétaire du Comité d'Entreprise de Bretagne Sud Habitat		